

COMpte RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 11 Avril 2017

L'an deux mil dix-sept,

le 11 Avril à 20h30,

le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 avril 2017 en procédure d'urgence, s'est réuni au lieu habituel de ses assemblées.

Étaient présents :

Mme Caroline Chanu, 1^{er} adjoint,

S. Anne, R. Blin, J. Bedot-Desormeau, G. Faucon, G. Louis, S. Maurice, P. Poupon, D. Thérin, P. Lehugeur,

R. Labrousse, maires délégués de Valdallière.

- N Canu, I Couvry, C Lestoquoy, R Van Rompu.
- P Patureau.
- A Bobet, F Fergant.
- Y Heuzé, D Lenain.
- G Frémont, J Gautreau, C Lechanoine, S Pedini.
- F Nemery.
- N Bru, F Calbris, N Piatakoff, F Vautier.
- J Aubry, A Herten, V Mazier.
- J Legrix, E Lemarre.
- S Chêne, D Enguehard, C Quesnée.
- M Dezert, JP Feillet, S Prunier.
- A Lair, S Leteinturier, R Paul.
- A Darras, G Germain, S Huard, N Lebailly, M Lemaréchal, M Lequertier, S Riviere.
- P Cailly, P Courtois, G Graindorge, M Lalleman, N Louvet, M Sillère, M Suard.

Conseillers municipaux.

Pouvoirs :

- F Brogniart à M Lestoquoy, C Mesnier à N Canu
- S Mathelier à M Lenain
- G Cornu à R Blin
- JL Marie à G Faucon
- S Guérin à A Darras, M Roca à C Chanu, A Trouvé à S Huard.

Absents/Excusés :

- M Bacon, V Ballon, F Benoit, J Denis, D Duchemin, C Hamel, M Lecocq, J Mille.
- O Auvray, L Barbé, H Chanu, H Destigny, T Fouasse, N François, B Jeanne, S Lepareur, H Robert, S Royer.
- I Cardin, L Deperrois, B Huard, L Lautour, C Legrix, JM Simon
- J Chaventré, S Delhaye, F Dufay, D Fauvel, D Massu.
- D Olivier, F Wielgosik.
- G Clauet, N Libois, A Rohée, G Sallof, E Treol.
- G Evers, D Guidoni-Tarissi
- J Besnéhard, B Chenel, I Ferey-Bachelot, P Faucon, B Gribreauval, A Lepainteur, P Lepainteur, M Roger, D Vallée.
- P Dubourg, M Duchemin, P Quentin de Coupigny.
- S Borel, E Charles, B Delalande, S Hasley, G Le Moisson, J Letellier, R Maupas.
- M Durand, Y Hasley, D Leteinturier.
- D Mennier, M Salliot, A Schroeder.
- C Beugnot, V Challes, M Dumaine, JP Guillouet, G Langevin, B Leherquer, M Lenormand, JP Moineaux.
- C Duplant, A Fournier, G Lechevalier, C Lepetit, I Martin, B Poulain,

Soit : 77 absents, 58 présents, 8 pouvoirs, donc 66 votants.

Mme Chanu, en l'absence de M. Roca, accueille les élus et les remercie de leur présence pour cette séance d'urgence.

1. Budget Cession de terrains

Les terrains de la ZA étant destinés à être vendus, ils ne peuvent faire l'objet d'une mise à disposition à l'Intercom de la Vire au Noireau, mais doivent être cédés. Le prix de cession de ces terrains sera ultérieurement discuté dans le cadre de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées).

Appelée à se prononcer l'assemblée vote :

Contre :	0
Abstention	0
Pour	66

Ce budget est voté à l'unanimité.

2. Tarifications scolaires

Mme Chanu explique que ces propositions ont été travaillées en commission scolaire.

Cantines

Repas cantine enfant : prix actuel : 3.35 €, prix proposé : 3.40 €

Repas cantine enseignant : prix actuel : 4.50 €, prix proposé : 5 €

Repas cantine adulte extérieur : prix actuel 6 €, prix proposé : 5 €

Garderies

Matin : 1.90 € Soir : 1.90 € Matin et Soir : 3.25 €

Proposition de la commission : tarifs inchangés.

Transports scolaires

Elémentaires : 30 € Tarif majoré (si hors délais) : 45 €

Proposition de la commission : tarifs inchangés.

Appelée à se prononcer l'assemblée vote :

Contre :	1
Abstention	0
Pour :	65

Ces tarifs sont votés à la majorité.

3. Portail Famille

Mme Chanu présente le projet d'acquisition d'un « Portail Famille », et met en avant les avantages relatifs à ce type d'outil : gains de temps dans le traitement des factures, meilleure gestion des impayés, facilités d'accès aux familles...

Jugeant les informations incomplètes, le conseil municipal décide de reporter l'examen du dossier à une date ultérieure.

4. Enfants scolarisés à Vassy mais habitant Moncy

M. Roca informe le conseil que des discussions avec l'Intercom Tinchebray-Domfront sont en cours. Une information sera faite au prochain conseil.

5. Piégeage

M. Labrousse annonce qu'après concertation, il serait souhaitable d'harmoniser les tarifs sur le territoire. En effet, les piégeurs payant eux-mêmes leur formation auprès de la Fredon, et dans un souci d'équité, il est proposé à l'assemblée de se prononcer sur les indemnités suivantes :

- 1.50 € pour les ragondins et les rats musqué,

- 6.50 € pour les renards.

Les blaireaux n'étant plus considérés comme des nuisibles, leurs captures ne seront plus indemnisées.

Le Conseil se prononce :

Contre :	0
Abstention	0
Pour	66

Cette décision est adoptée à l'unanimité et sera rétroactive sur 2016.

6. Vente de la mairie de St Charles de Percy

Les diagnostics étant achevés, le notaire en charge de la vente, Me Bourdot du Beny Bocage, a besoin d'une délibération du Conseil de Valdallière précisant :

- que le Conseil municipal acte la vente de l'ancienne mairie de la commune déléguée de St Charles de Percy,
- que le Conseil délègue son maire, Michel Roca, pour signer le mandat et l'acte de vente,
- que le Conseil acte le prix minimum de vente fixé à 120 000 €.

Invités à se prononcer, les élus votent ces trois décisions :

Contre :	0
Abstention	0
Pour	66

Monsieur Desormeau remercie l'assemblée pour sa confiance et invite les élus à participer à l'inauguration de la nouvelle mairie le 6 juin à 10 heures.

7. Gradins

Mme Chanu rappelle que l'Intercom de Vassy avait acquis, il y a une vingtaine d'années des gradins équipés de chaises coques. Les agents techniques les ont remontés dans la salle omnisports à l'occasion d'un contrôle de sécurité. Si ce dernier est positif, la vente ou la location de ces gradins pourrait être envisagée. Les élus sont invités à se rendre dans le gymnase.

8. Communication

Monsieur Faucon annonce la sortie du Guide des Associations du territoire de Valdallière, fruit du travail de la commission communication. Charge aux maires délégués de le faire distribuer dans les foyers des communes. Il rappelle également qu'un concours a été lancé pour trouver le nouveau slogan de Valdallière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.